

BANQUE  
DE  
PARIS ET DES PAYS-BAS

SOCIÉTÉ ANONYME

CAPITAL: 100 MILLIONS DE FRANCS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Du 22 Avril 1913

RAPPORTS ET RÉOLUTIONS

PARIS

IMPRIMERIE HEMMERLÉ ET C<sup>ie</sup>

RUE DE DAMIETTE, 2, 4 ET 4 BIS

1913

# BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

---

## Conseil d'Administration :

MM. ED. NOETZLIN, *Président*,  
S. DERVILLÉ, *Vice-Président*,  
CHEV. R. DE BAUER, *Administrateur*,  
A. BÉNAC, —  
C<sup>te</sup> FOY, —  
C<sup>te</sup> A. DE GERMINY, —  
G. GRIOLET, —  
B<sup>on</sup> HÉLY D'OISSEL —  
E. STERN. —  
J. H. THORS. —

## Censeurs :

MM. G. DUTILLEUL, J. KULP et G. TEYSSIER.

## Commissaires

POUR L'EXERCICE 1913 :

MM. R. SAUTTER et C<sup>i</sup> DE LYROT.

---

## Direction :

M. A. TURRETTINI, *Directeur Général*.  
MM. H<sup>co</sup> FINALY, E. MORET, E. DUPASSEUR et H. CHABERT, *Directeurs*.  
MM. F. GAINE et P. RENGNET, *Sous-Directeurs*.

## Secrétaire Général :

M. A. ATTHALIN.

## Chef du Contrôle :

M. A. STOSKOPF.

## Fondés de Pouvoirs :

MM. J<sup>h</sup> CHOPPIN DE JANVRY, R. BOUSQUET, E. MALLEVAULT,  
H. BALLEZ, C. COUTURE, P. GRUNEWALD, H. SIMON.

# BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

SOCIÉTÉ ANONYME

---

CAPITAL: 100 MILLIONS DE FRANCS

---

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Du 22 Avril 1913

---

Rapport du Conseil d'Administration.  
Rapport des Commissaires.  
Résolutions de l'Assemblée.  
Comptes de l'Exercice 1912.

---

PARIS  
IMPRIMERIE HEMMERLÉ ET C<sup>ie</sup>  
RUE DE DAMIETTE, 2, 4 ET 4 BIS

1913

BANQUE  
DE  
PARIS ET DES PAYS-BAS

---

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

DANS

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Du 22 Avril 1913

---

MESSIEURS,

Conformément aux articles 24 et 36 des Statuts, nous venons vous rendre compte des opérations de la Banque et de leurs résultats pour l'Exercice 1912.

Cet exercice s'est ouvert au lendemain des événements qui, depuis le mois de Juillet 1911, avaient troublé la situation extérieure et interrompu l'activité financière sur les marchés du monde. A cette période d'attente devait nécessairement succéder une reprise des affaires. La reprise s'est produite, en effet, dès le début de l'année, et elle a pris une ampleur qui autorisait les pronostics les plus favorables. Les circonstances nous incitaient donc à développer nos moyens d'action; elles nous ont conduits à proposer à votre Assemblée générale extraordinaire du 17 Juin 1912 une

augmentation du capital social. L'opération, unanimement approuvée par l'Assemblée, a été effectuée avec un plein succès. Elle a procuré à notre Établissement des disponibilités importantes et elle a contribué à porter ses réserves à un chiffre qui, ainsi que vous le verrez plus loin, dépasse de beaucoup le capital social.

Vous savez comment les perspectives qui s'ouvraient aux Établissements financiers ont été troublées par la guerre qui a éclaté dans les Balkans; les événements, en paralysant les initiatives et en provoquant un resserrement général du crédit, ont empêché ou fait ajourner presque toutes les affaires nouvelles.

Cependant, les résultats obtenus pendant la première moitié de l'année, en même temps que le contingent fourni par les opérations courantes de Banque, ont été suffisants pour nous permettre de vous proposer le même dividende de 75 francs que pour les trois années précédentes.

Parmi les opérations auxquelles nous avons participé en 1912, nous pouvons plus spécialement mentionner les suivantes :

L'émission des obligations 3 % : de la Ville de Paris, du Crédit Foncier de France, des Chemins de Fer Andalous;

des obligations 4 % : des Chemins de Fer de l'État Français, de la Banque Hypothécaire du Royaume de Danemark, du Crédit Foncier d'Autriche, du Crédit Foncier Franco-Canadien;

des obligations 4 1/2 % de la Banque Foncière Russe des Paysans, des Chemins de Fer Russes du Nord-Donetz, de l'Altai et de l'Ouest-Oural, de la Brazil Railway Company, de la Compagnie Française des Chemins de Fer de la province de Santa-Fé;

des obligations 5 % : de la Compagnie des Messageries Maritimes, de la Ville de Tokio;

des actions privilégiées de l'American Smelters Securities Company;

l'augmentation du capital de la Banque Privée, de la Compagnie Nouvelle des Ciments Portland du Boulonnais, des Usines Métallurgiques de la Basse-Loire, des Ateliers de Constructions Électriques du Nord et de l'Est, de la Brazil Railway C<sup>e</sup>, de la Compagnie Française des Chemins de Fer de la province de Santa-Fé, du Crédit Foncier Franco-Canadien, de la Banque Russo-Asiatique.

Ainsi que nous l'avons indiqué dans le Rapport de l'année dernière, nous avons, au début de 1912, et de concert avec les principaux Établissements Financiers de Paris, créé la Compagnie Générale du Maroc, qui s'est donné comme objectif de contribuer au développement économique de ce pays. Cette Compagnie vient d'être désignée par le Gouvernement pour constituer l'élément français de la Société concessionnaire du Chemin de fer de Tanger à Fez.

Nous avons participé également à la création de la Banque Franco-Japonaise et du Crédit Foncier Péruvien.

En dehors de l'émission des obligations de la Banque Foncière Russe des Paysans et des obligations de la Banque Hypothécaire du Royaume de Danemark, titres qui ont le caractère de Fonds d'État, il est à remarquer que notre Établissement n'a conclu, en 1912, aucun emprunt d'État proprement dit. Les négociations qui avaient été engagées avec divers Gouvernements sont restées en suspens : la situation internationale et monétaire imposait, en effet, une politique de réserve à laquelle nous nous sommes naturellement associés.

Toutefois, nous avons été conduits à négocier des bons à court terme émis par plusieurs Puissances qui, eu égard aux circonstances

générales, ne pouvaient contracter d'emprunt consolidé dans des conditions favorables, et ont préféré ne réaliser que des opérations plus limitées et d'un caractère temporaire. L'escompte des Bons du Trésor Bulgare mérite une mention particulière. Nous y avons trouvé l'occasion d'affirmer, une fois de plus, la confiance que nous n'avons cessé d'avoir dans l'avenir de la Bulgarie, depuis l'époque déjà éloignée où nous avons donné notre concours à la première émission de fonds bulgares sur le marché de Paris.

Nous avons annoncé, l'an dernier, que la Compagnie Française des Chemins de Fer de la province de Santa-Fé avait pu mettre fin au régime concordataire, qui pesait sur elle, par une augmentation de capital et une émission d'obligations heureusement effectuées. Grâce à ces opérations qui ont consolidé son crédit et sa situation financière déjà très satisfaisants, la Compagnie pourra développer encore son champ d'action et conserver la place importante qu'elle a su acquérir, pour le plus grand avantage de l'influence française, dans l'industrie des chemins de fer de la République Argentine.

Le Bilan général, au 31 Décembre dernier, présente à l'actif et au passif un total de 715,984,674 fr. 45 c.

## A C T I F

Vous trouverez à l'actif une somme de 52,882,195 fr. 85 c., qui représente, sous la rubrique *Succursales*, des comptes d'ordre figurant également au passif. Sous déduction de cette somme, le total de l'actif s'élève à 663,102,478 fr. 60 c.

Comme les deux années dernières, nous avons groupé les cha-

pitres entre lesquels se répartit l'actif en catégories permettant d'apprécier leur degré de disponibilité :

1°	<i>Espèces en Caisse et à la Banque . . .</i>	Fr.	31.318.356 98
	<i>Fonds disponibles dans les Banques à</i>		
	<i>l'Étranger . . . . .</i>		2.380.664 85
	<i>Portefeuille Paris et Province . . . . .</i>		76.092.528 85
	<i>— Étranger . . . . .</i>		36.514.617 05
	<i>Reports . . . . .</i>		79.206.444 70
	<i>Coupons à encaisser . . . . .</i>		5.891.018 »
	TOTAL . . . Fr.		<u>231.403.630 43</u>
2°	<i>Avances sur garanties . . . . .</i>	Fr.	16.652.426 78
	<i>Comptes courants des Syndicats . . . . .</i>		29.587.217 13
	<i>Correspondants et comptes courants . . . . .</i>		229.489.310 86
	TOTAL . . . Fr.		<u>275.728.954 77</u>
3°	<i>Fonds d'État . . . . .</i>	Fr.	5.264.677 50
	<i>Actions et obligations . . . . .</i>		84.329.358 27
	<i>Participations diverses . . . . .</i>		54.629.193 40
	TOTAL . . . Fr.		<u>144.223.229 17</u>
4°	<i>Immeubles . . . . .</i>		9.506.279 24
	<i>Divers . . . . .</i>		2.240.384 99
	TOTAL . . . . Fr.		<u>11.746.664 23</u>

En se reportant au groupement correspondant de l'Exercice 1911, on constate que, tandis que la somme des comptes de la première catégorie s'est accrue, pour l'Exercice 1912, de 50,056,353 fr. 93 c., soit d'environ 27 %/o, la somme des comptes de la deuxième catégorie a augmenté de 47,314,908 fr. 26 c., soit de 20 %/o environ, et la somme des comptes de la troisième catégorie a augmenté seulement de 11,052,256 fr. 93 c., soit de moins de 9 %/o.

D'autre part, le compte *Divers* a été ramené de 3,097,709 fr. 88 c. à 2,240,384 fr. 99 c. et le compte *Immeubles* figure pour le même chiffre qu'aux deux Exercices précédents, soit 9,506,279 fr. 24 c.

L'actif de la Banque a donc été porté à un degré de disponibilité plus élevé que l'an dernier, ainsi, du reste, que les circonstances le conseillaient.

### PASSIF

Les comptes qui composent le Passif peuvent être répartis en deux groupes : sommes dues aux tiers et Passif de la Banque envers elle-même.

1° Sommes dues aux tiers :

<i>Effets à payer</i> . . . . .	Fr. 89.496.269 37
<i>Correspondants et Comptes courants</i> . . . . .	269.104.367 94
<i>Coupons à payer</i> . . . . .	34.707.603 66
<i>Liquidation au 31 Décembre 1912</i> . . . . .	<u>1.137.115 80</u>
<i>A reporter</i> . . . . .	Fr. 394.445.356 77

<i>Report</i> . . . . .	Fr. 394.445.356 77
<i>Dotation en faveur du Personnel</i> . . . . .	771.099 »
<i>Comptes divers</i> . . . . .	8.283.417 »
<b>TOTAL</b> . . . . .	<u><u>403.499.872 77</u></u>

Cette somme excède de 31,670,834 fr. 61 c. le montant correspondant pour l'Exercice précédent.

MM. les Commissaires des Comptes vous font remarquer dans leur rapport que ces sommes sont, le plus généralement, soumises à des conditions de préavis ou sont à des échéances fixes.

2° Le Passif de la Banque envers elle-même, déduction faite des comptes d'ordre, se rapportant aux Succursales, se décompose comme suit :

<i>Capital social</i> . . . . .	Fr. 100.000.000 »
<i>Réserve légale</i> . . . . .	7.500.000 »
<i>Réserve extraordinaire</i> . . . . .	68.750.000 »
<i>Fonds de Prévoyance appartenant aux Actionnaires</i> . . . . .	50.750.000 »
<i>Profits et Pertes (report de l'Exercice 1911)</i>	14.178.066 85
<i>Profits et Pertes (Exercice 1912)</i> . . . . .	<u>16.241.699 26</u>
<b>ENSEMBLE</b> . . . . .	Fr. 257.419.766 11

auxquels on peut ajouter :

<i>Fonds de Prévoyance appartenant aux Administrateurs en exercice</i> . . . . .	2.182.839 72
<b>TOTAL</b> . . . . .	<u><u>Fr. 259.602.605 83</u></u>

Cette somme est très notablement supérieure au montant correspondant pour l'exercice précédent qui était de 183,707,246 fr. 21 c.

La différence résulte, pour la presque totalité, de l'augmentation du capital de 25 millions de francs, décidée au mois de Juin dernier, qui a fait entrer, en outre, dans les caisses de la Banque, sous forme de prime, une somme de 47,500,000 francs.

La réserve extraordinaire à laquelle a été versé le montant de cette prime, s'est ainsi trouvée portée de 21,250,000 francs, au chiffre actuel de 68,750,000 francs.

Nous passons maintenant au compte de *Profits et Pertes*.

### COMPTE DE PROFITS ET PERTES

L'an dernier, le total des sommes figurant au crédit de ce compte était de 19,375,630 fr. 14 c.; cette année, le total correspondant est de 20,195,060 fr. 45 c.

Le chapitre *Intérêts et Bénéfice du Portefeuille* est celui dont l'augmentation est la plus importante : 7,370,309 fr. 68 c., contre 6,400,159 fr. 11 c. Le chapitre *Commissions* est également en sensible augmentation : 3,255,414 fr. 05 c., contre 2,877,631 fr. 79 c. Il y a encore accroissement dans les bénéfices du chapitre *Fonds publics, Actions et Obligations* : 6,382,999 fr. 78 c., contre 6,207,849 fr. 66 c.

En revanche, le bénéfice des Succursales est stationnaire : 1,004,252 fr. 37 c., contre 1,077,038 fr. 06 c. et les Reports ont reculé de 2,812,951 fr. 52 c. à 2,182,084 fr. 57 c.

Au débit du compte de *Profits et Pertes*, nous n'avons à relever que des variations peu importantes par rapport à l'exercice précédent. Nous avons maintenu l'annuité de 200,000 francs pour la dotation de retraites et la Caisse de Prévoyance pour le Personnel.

Finalement, le bénéfice net pour 1912, s'élève à 16,241,699 fr. 26 c., en augmentation de 689,174 fr. 17 c. sur celui de l'an dernier.

### RÉPARTITION

Ainsi que nous l'annonçons au début de ce rapport, les bénéfices réalisés nous permettent de vous proposer de fixer à 75 francs par action, pour les 150,000 actions anciennes, le dividende de l'exercice. Quant aux actions nouvelles, elles ont été créées jouissance de l'exercice commençant le 1<sup>er</sup> Janvier 1913; jusqu'à cette date, elles n'avaient droit qu'à un intérêt de 4 % sur les montants versés à partir de la date des versements. Elles ont reçu ainsi, pour participation dans les bénéfices, une somme de 909,950 francs qui a été portée au débit du compte de Profits et Pertes.

Si vous acceptez nos propositions, le dividende des actions anciennes absorbera une somme de . . . . .	Fr. 11.250.000 »
à laquelle il faudra ajouter celle de . . . . .	833.333 33
<hr/>	
représentant la part de 10 % revenant au Conseil d'administration, soit, au total . . . . .	Fr. 12.083.333 33
<hr/>	

Comme conséquence de l'augmentation de capital, la réserve

légale devra être portée de 7,500,000 francs à 10,000,000 de francs.

Nous vous proposerons de le faire dès maintenant, ce qui absorbera une somme de . . . . . Fr. 2.500.000 »

Après ces prélèvements, il resterait, sur les 16,241,699 fr. 26 c., constituant les bénéfices de 1912, un solde de Fr. 1.658.365 93 auquel il y a lieu d'ajouter le solde reporté de l'Exercice 1911 . . . . . Fr. 14.178.066 85

ENSEMBLE . . . . . Fr. 15.836.432 78

que nous vous proposons de reporter au crédit du compte de Profits et Pertes pour l'Exercice 1913.

Les *réserves* de toutes natures appartenant à la Banque s'établiraient donc de la manière suivante :

*Réserve légale* . . . . . Fr. 10.000.000 »

*Réserve extraordinaire* . . . . . 68.750.000 »

*Fonds de Prévoyance appartenant aux Actionnaires* . . . . . 50.750.000 »

ENSEMBLE . . . . . Fr. 129.500.000 »

auxquels s'ajouterait le solde à reporter à nouveau au crédit du compte de Profits et Pertes, soit . . . . . Fr. 15.836.432 78

ce qui donnerait un total de . . . . . Fr. 145.336.432 78

Les actions nouvelles de notre Société n'ayant pas droit au dividende de l'exercice 1912, l'assimilation complète entre les deux catégories d'actions ne sera réalisée qu'après la distribution du dividende de cet exercice. Afin de hâter cette assimilation, nous vous proposons de fixer au 1<sup>er</sup> Mai 1913 la date de la mise en paiement du solde du dividende. Une mesure analogue avait été prise, en 1907, lors de la précédente augmentation de capital.

Comme par le passé, la Direction et le Personnel, à Paris et dans les Succursales nous ont donné, avec le même dévouement et la même activité, un concours dont nous tenons, une fois de plus, à les remercier.

Nous avons eu à regretter, l'an dernier, le départ d'un de nos Directeurs, M. E. CHEVRANT. M. E. CHEVRANT avait fait partie du personnel de l'ancienne Banque de Paris, fondée en 1868. Depuis la fondation de la Banque de Paris et des Pays-Bas, c'est-à-dire depuis 1872, il n'avait cessé de lui appartenir, soit d'abord, comme Chef de Service et comme Chef du Contrôle, soit, depuis vingt ans, comme Directeur. Pendant cette longue collaboration, M. E. CHEVRANT a rendu à notre Établissement les services les plus dévoués et les plus appréciés : nous avons voulu en consacrer le souvenir en lui donnant le titre de Directeur honoraire. M. E. CHEVRANT nous continue son concours dans un certain nombre d'affaires importantes.

Nous avons appelé à succéder à M. E. CHEVRANT, M. H. CHABERT, qui remplissait avec distinction, depuis six ans, les fonctions de Sous-Directeur ; nous avons nommé aux fonctions de Sous-Directeurs

MM. F. GAINÉ et P. RENGNET, tous deux Fondés de Pouvoirs, dont nous avons voulu ainsi reconnaître la précieuse coopération.

M. J. JACQUES, qui était Chef du Contentieux depuis plus de vingt-cinq ans et Secrétaire du Conseil depuis près de quinze ans, nous avait fait connaître, au début de l'été, que son état de santé ne lui permettait plus d'assumer la lourde charge que comportaient ses multiples occupations. Tout en nous inclinant devant la résolution prise par M. J. JACQUES, nous n'avons pas voulu que la Banque fût privée du bénéfice de sa grande expérience, de sa sagacité éprouvée et de la sûreté de son jugement. Nous lui avons donc demandé de nous rester attaché à titre de Conseil légal et de nous continuer ainsi, dans la plus large mesure possible, une collaboration dont nous ne saurions trop estimer la valeur.

L'extension toujours croissante de nos opérations, l'importance et la diversité des questions qu'elles soulèvent, nous ont amenés à nommer un Secrétaire-Général, qui, en dehors de ses attributions de Secrétaire du Conseil d'administration, doit seconder l'action de la Direction.

Pour occuper ce poste, nous avons fait choix de M. A. ATTHALIN, Maître des Requêtes honoraire au Conseil d'État. Les grandes qualités dont M. A. ATTHALIN a fait preuve dans les diverses fonctions qu'il a remplies au cours de sa carrière administrative, nous assurent une collaboration dont nous avons déjà apprécié tout le mérite.

M. le Chevalier DE BAUER, élu Administrateur dans l'Assemblée générale du 23 Mars 1907, arrive à l'expiration de son mandat. Il en est de même de M. S. DERVILLÉ et de M. le Baron HÉLY D'OISSEL, nommés en remplacement de M. le Comte I. DE CAMONDO et de M. CH. DEMACHY, qui avaient été élus eux-mêmes, dans cette même

Assemblée. Aux termes de l'article 20 des Statuts, les Administrateurs sortants sont rééligibles.

Vous aurez à pourvoir à la nomination d'un Censeur en remplacement de M. G. TEYSSIER, Censeur sortant et rééligible.

Nous soumettrons à votre approbation, après lecture du Rapport de MM. les Commissaires, les résolutions dont le texte vous a été remis.

## RAPPORT DES COMMISSAIRES

---

MESSIEURS,

Nous venons vous rendre compte du mandat que vous avez bien voulu nous confier dans votre Assemblée générale ordinaire du 7 Mai 1912.

Le Bilan au 31 Décembre 1912 et le Compte de Profits et Pertes de votre Société ont été mis à notre disposition dans les délais légaux.

L'examen de ces documents nous a été rendu facile par la lecture d'états très détaillés et par les nombreuses explications qui nous ont été fournies par votre Direction avec une obligeance dont nous désirons la remercier ici.

### ACTIF

Le Bilan qui vous est soumis est le premier qui ait été établi depuis que votre capital a été porté de 75 à 100 millions de francs en conséquence des résolutions que vous avez votées dans votre Assemblée générale extraordinaire du 17 Juin dernier; la plupart des chapitres portent donc les traces de cette importante modification; c'est ainsi que le Bilan qui nous occupe se totalise par 715,984,674 fr. 45 c. contre 597,117,659 fr. 80 c. l'an dernier, soit en augmentation de 118,867,014 fr. 65 c.

Dans ce chiffre de 715,984,674 fr. 45 c. sont compris pour 52,882,195 fr. 85 c. les comptes intitulés *Comptes Fixes et Comptes Courants des Succursales* qui se retrouvent au Passif et qui représentent les capitaux mis à la disposition des Succursales par le Siège social.

Sur les quatorze chapitres de l'Actif, cinq consistent, soit en argent comptant, soit en valeurs immédiatement réalisables.

Ce sont :

1° <i>Espèces en Caisse et à la Banque</i> . . . . .	Fr. 31.318.356 98
2° <i>Fonds disponibles dans les Banques à l'étranger</i> . . . . .	2.380.664 85
3° <i>Portefeuille (Paris, Province et Étranger)</i> . . . . .	112.607.145 90
4° <i>Reports</i> . . . . .	79.206.444 70
5° <i>Coupons à encaisser</i> . . . . .	5.891.018 »
TOTAL . . . . .	Fr. <u>231.403.630 43</u>

Ce chiffre de 231,403,630 fr. 43 c. est loin de résumer toutes les disponibilités de la Banque ; il convient en effet d'y ajouter : 1° les créances groupées sous ces rubriques *Comptes Courants des Syndicats et Correspondants et Comptes Courants* dont le montant est de 259,076,527 fr. 99 c. et qui seraient, pour la plupart, d'une rapide réalisation et 2° les valeurs comprises dans les chapitres : *Fonds d'État, Actions et Obligations* qui, portées au Bilan pour 89,594,035 fr. 77 c., contiennent un grand nombre de valeurs ayant un large marché et se traitant journalièrement à la Bourse.

Les Etablissements chez lesquels la Banque a des fonds en dépôt jouissent du meilleur crédit.

Tous les *Effets en Portefeuille* échus au jour de notre examen avaient été régulièrement encaissés.

Les *Reports* ont tous été réglés aux dates ordinaires de liquidation.

Les *Avances sur Garanties* s'élèvent à 16,652,426 fr. 78 c.

Suivant le principe de la division des risques qui a toujours été suivi à la Banque de Paris et des Pays-Bas, le *Portefeuille-Titres* renferme une grande variété de placements ; c'est ainsi que nous relevons, dans la liste des valeurs, 23 *Fonds d'États différents*, 322 *Espèces d'Actions* et 52 *Obligations de Sociétés diverses* ; bien entendu ces chiffres s'appliquent aussi bien au Portefeuille des Succursales qu'à celui de Paris.

L'estimation de ces valeurs a été faite, comme de coutume, sur les cours du 31 Décembre lorsque ce cours est le plus bas du mois ou sur la moyenne des cours de Décembre lorsque cette moyenne est inférieure à la cote du 31 ; par prudence votre Conseil a, d'ailleurs, laissé un certain nombre de valeurs à des prix inférieurs aux cours de Décembre. Les valeurs non cotées ont fait l'objet d'estimations des plus modérées.

Le compte *Participations* comprend 106 affaires diverses qui ne sont portées que pour les sommes actuellement déboursées ; certaines de ces affaires ont même donné lieu à des amortissements.

Les *Divers* contiennent un certain nombre de comptes d'ordre qui ne rentrent dans aucun des autres chapitres du Bilan.

Le compte *Immeubles* ne présente aucun changement.

### PASSIF

Dans un Passif qui, défalcation faite des comptes d'ordre qui figurent d'autre part à l'actif, s'élève à 663,102,478 fr. 60 c., les sommes dues aux tiers se montent à 403,499,872 fr. 77 c.

Elles se répartissent ainsi :

1° Effets à payer . . . . .	Fr. 89.496.269 37
2° Correspondants et Comptes Courants . . . . .	269.104.367 94
3° Coupons à payer . . . . .	34.707.603 66
4° Liquidation au 31 Décembre 1912. . . . .	1.137 115 80
5° Dotation en faveur du Personnel (Compte ancien) . . . . .	771.099 »
6° Comptes divers . . . . .	8.283.417 »
TOTAL ÉGAL. . . . .	Fr. <u>403.499.872 77</u>

Le chiffre très considérable du *Compte Correspondants et Comptes Courants* atteste l'importance des affaires de la Banque et le crédit mérité dont jouit votre Etablissement dans le monde des affaires.

Il y a d'ailleurs lieu de remarquer que ces exigibilités sont, pour la plus grande partie, soumises à des conditions de préavis ou à des échéances fixes connues à l'avance.

Les autres comptes du *Passif* s'élèvent à la somme de

257,419,766 fr. 11 c. ; ils appartiennent à la Société elle-même et se répartissent comme suit :

1° Le <i>Capital social</i> qui figure pour la première fois sur vos livres pour . . . . .	Fr. 100.000.000 »
2° La <i>Réserve Légale</i> . . . . .	7.500.000 »
3° La <i>Réserve Extraordinaire</i> qui comprend le montant des primes avec lesquelles ont été émises les actions nouvelles de votre Société tant en 1906 qu'en 1912. . . . .	68.750.000 »
4° Le <i>Fonds de Prévoyance</i> (non compris les 2,182,839 fr. 72 c. appartenant aux Administrateurs en exercice). . . . .	50.750.000 »
5° Les <i>Profits et Pertes</i> (report de l'Exercice 1911). . . . .	14.178.066 85
6° Les <i>Profits et Pertes</i> de 1912. . . . .	16.241.699 26
TOTAL mentionné plus haut. . . . .	<u>257.419.766 11</u>

### COMPTE DE PROFITS ET PERTES

Malgré les événements politiques qui ont si gravement troublé le second semestre de l'exercice 1912 et qui ont si considérablement ralenti le mouvement des affaires, le compte de Profits et Pertes se solde par un bénéfice de 16,241,699 fr. 26 c., supérieur de 689,174 fr. 17 c. au chiffre de l'an passé.

L'examen des divers chapitres du compte de Profits et Pertes comparé à celui de l'année dernière nous conduit aux remarques suivantes :

Les Comptes : *Commissions, Intérêts et Bénéfice du Portefeuille, Fonds Publics, Actions et Obligations* ont donné des résultats sensiblement supérieurs à ceux du précédent Exercice.

Les *Commissions* : 3,255,414 fr. 05 c., contre 2,877,631 fr. 79 c. ; les *Intérêts et Bénéfice du Portefeuille* : 7,370,309 fr. 68 c., contre 6,400,159 fr. 11 c. ; les *Fonds Publics, Actions et Obligations* : 6,382,999 fr. 78 c., contre 6,207,849 fr. 66 c. ; seuls les *Reports* et *Succursales* ont laissé un bénéfice moindre que l'an dernier : Les *Reports*, 2,182,084 fr. 57 c. au lieu de 2,812,951 fr. 52 c. ; les *Succursales* : 1,004,252 fr. 37 c., contre 1,077,038 fr. 06 c.

Au débit du compte de Profits et Pertes, nous trouvons les Frais Généraux qui s'élèvent à 3,953,361 fr. 19 c. en augmentation de 130,256 fr. 14 c. sur le chiffre de l'an passé.

Votre Conseil vous propose la répartition suivante des bénéfices sociaux qui s'élèvent, comme nous l'avons vu plus haut, à . . . . . Fr. 16.241.699 26  
auxquels il y a lieu d'ajouter le solde reporté de l'Exercice 1911 . . . . . 14.178.066 85

ENSEMBLE . . . Fr. 30.419.766 11

1° A la Réserve légale, afin que celle-ci atteigne le dixième du capital social. . . . . Fr. 2.500.000 »

2° Aux Actionnaires 75 fr. par action sur les 150,000 actions anciennes. . . . . 11.250.000 »

3° Au Conseil d'Administration, 10 % s/8,333,333 fr. 33. 833.333 33

ENSEMBLE. . . Fr. 14.583.333 33

Le SOLDE, soit. . . Fr. 15.836.432 78

serait reporté à nouveau.

Si vous approuvez, Messieurs, ces comptes tels qu'ils vous sont proposés par votre Conseil, ainsi que nous vous y engageons, les réserves de toute nature vous appartenant, non compris le report à nouveau de 15,836,432 fr. 78 c., s'élèveront à 129,500,000 francs au regard de votre capital de 100,000,000 de francs.

Il vous sera facile de juger par ces chiffres de la situation financière exceptionnellement forte de votre Société.

Paris, le 13 Mars 1913.

Les Commissaires,  
SIGNÉ : R. SAUTTER. C<sup>te</sup> de LYROT.

## RÉSOLUTIONS

VOTÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DU 22 AVRIL 1913

### Première Résolution

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, à l'unanimité

Approuve, dans toutes leurs parties, le Rapport et les Comptes de l'Exercice 1912, tels qu'ils sont présentés par le Conseil d'administration ;

et fixe à **75** francs par action le montant du dividende pour cet Exercice.

Un acompte de **20** francs sur le dividende ayant été payé le 1<sup>er</sup> Janvier dernier, le solde, soit **55** francs par action, sera payé à partir du 1<sup>er</sup> Mai 1913, sous déduction des impôts établis par les lois de finances.

### Deuxième Résolution

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, à l'unanimité réélit :

MM. le Chev. R. DE BAUER, Administrateur  
S. DERVILLÉ, —  
le Baron HÉLY D'OISSEL, —

**Troisième Résolution**

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, à l'unanimité réélit :

M. G. TEYSSIER, Censeur.

**Quatrième Résolution**

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, à l'unanimité nomme :

MM. R. SAUTTER

et le C<sup>e</sup> DE LYROT.

Commissaires chargés de faire un rapport à la prochaine Assemblée générale ordinaire sur la situation de la Société, sur le Bilan et sur les Comptes présentés par les Administrateurs pour l'Exercice 1913, avec faculté, pour chacun des deux Commissaires, d'accomplir seul le mandat ci-dessus, en cas d'empêchement de son collègue pour une cause quelconque ;

et fixe à deux mille francs pour chacun d'eux l'indemnité annuelle du ou des Commissaires.

**COMPTES**

De l'Exercice 1912

## BILAN GÉNÉRAL au 31 Décembre 1912.

### ACTIF

	SIÈGE SOCIAL	SUCCURSALES A L'ÉTRANGER	TOTAL
Espèces en caisse et à la Banque . . . . . Fr.	28.361.617 48	2.956.739 50	31.318.356 98
Fonds disponibles dans les Banques, à l'étranger.	2.218.024 30	162.640 55	2.380.664 85
Portefeuille : { Paris et Province . . . . .	75.936.013 »	156.515 85	76.092.528 85
{ Étranger . . . . .	30.748.746 40	5.765.870 65	36.514.617 05
Succursales : { Comptes fixes . . . . .	8.000.000 »	» »	52.882.195 85
{ Comptes courants . . . . .	44.882.195 85	» »	
Comptes courants des Syndicats . . . . .	29.096.041 48	491.175 65	29.587.217 13
Correspondants et Comptes courants . . . . .	172.958.066 77	56.531.244 09	229.489.310 86
Reports . . . . .	72.894.483 25	6.311.961 45	79.206.444 70
Coupons à encaisser . . . . .	4.887.629 90	1.003.388 10	5.891.018 »
Avances sur garanties . . . . .	16.411.455 88	240.970 90	16.652.426 78
Fonds d'États . . . . .	2.858.898 90	2.405.778 60	5.264.677 50
Actions et Obligations . . . . .	75.247.038 67	9.082.319 60	84.329.358 27
Participations diverses . . . . .	50.964.171 31	3.665.022 09	54.629.193 40
Comptes divers . . . . .	756.165 64	1.484.219 35	2.240.384 99
Immeubles de la Société . . . . .	8.694.167 39	812.111 85	9.506.279 24
	<b>Fr. 624.914.716 22</b>	<b>91.069.958 23</b>	<b>715.984.674 45</b>

### PASSIF

	SIÈGE SOCIAL	SUCCURSALES A L'ÉTRANGER	TOTAL
Capital social . . . . . Fr.	100.000.000 »	» »	100.000.000 »
Réserve légale . . . . .	7.500.000 »	» »	7.500.000 »
Réserve extraordinaire . . . . .	68.750.000 »	» »	
Fonds de prévoyance { Appartenant aux Actionnaires . . . . .	50.750.000 »	» »	121.682.839 72
{ Appartenant aux Administrateurs en exercice . . . . .	2.182.839 72	» »	
Effets à payer . . . . .	88.444.683 17	1.051.586 20	89.496.269 37
Succursales : { Comptes fixes . . . . .	» »	8.000.000 »	52.882.195 85
{ Comptes courants . . . . .	» »	44.882.195 85	
Correspondants et comptes courants . . . . .	235.906.376 71	33.197.991 23	269.104.367 94
Coupons à payer . . . . .	34.674.827 19	32.776 47	34.707.603 66
Liquidation 31 Décembre 1912 . . . . .	1.137.115 80	» »	1.137.115 80
Dotation en faveur du Personnel (compte ancien) . . . . .	771.099 »	» »	771.099 »
Comptes divers . . . . .	5.382.260 89	2.901.156 11	8.283.417 »
Profits et pertes. — Report de l'Exercice 1911 . . . . .	14.178.066 85	» »	14.178.066 85
Profits et pertes. — Exercice 1912 . . . . .	15.237.446 89	1.004.252 37	16.241.699 26
	<b>Fr. 624.914.716 22</b>	<b>91.069.958 23</b>	<b>715.984.674 45</b>

COMPTE DE PROFITS et

PERTES (Exercice 1912)

DOIT

AVOIR

<b>I</b>	
Abonnement au timbre, impôts et contributions . . . . .	Fr. 300.738 46
<b>II</b>	
Appointements, gratifications et frais de bureaux . . . . .	2.277.861 01
Ports de lettres et de titres, dépêches, frais d'études, journaux et publicité, voyages, contentieux, etc. . . . .	285.615 71
<b>III</b>	
Frais d'entretien des immeubles et du mobilier de la Banque . . . . .	45.109 01
<b>IV</b>	
Annuité pour la dotation de retraites et de la Caisse de prévoyance pour le Personnel.	200.000 »
<b>V</b>	
<i>Décisions de l'Assemblée générale du 27 Janvier 1872.</i>	
Allocation annuelle au Conseil d'administration à titre de jetons de présence . . .	100.000 »
Jetons de présence de MM. les Censeurs et indemnité allouée à MM. les Commissaires.	10.440 »
<b>VI</b>	
Allocation proportionnelle à la Direction et au personnel supérieur à Paris . . . .	733.597 »
<b>Solde formant le bénéfice net mentionné au Bilan général . . . . .</b>	<b>16.241.699 26</b>
Fr. <b>20.195.060 45</b>	

Commissions . . . . .	Fr. 3.255.414 05
Intérêts et bénéfice du portefeuille . . . . .	7.370.309 68
Reports . . . . .	2.182.084 57
Fonds publics, Actions et Obligations . . . . .	6.382.999 78
Bénéfice net des Succursales . . . . .	1.004.252 37
Fr. <b>20.195.060 45</b>	

RÉPARTITION conformément aux Articles 46 et 47 des Statuts

<b>Bénéfice net</b> . . . . .	Fr. . . . .	16.241.699 26
Réserve légale . . . . .	» . . . . .	2.500.000
Solde reporté de l'Exercice 1911 . . . . .	» . . . . .	13.741.699 26
	» . . . . .	14.178.066 85
	Fr. . . . .	27.919.766 11
A répartir .		
Aux Actionnaires :		
{ Intérêts à 5 % . . . . .	Fr. 3.750.000 »	
{ Dividende complémentaire : 90 % sur Fr. 8.333.333 33	7.500.000 »	
Ensemble Soixante-quinze francs par Action sur les 150.000 Actions. . . . .	Fr. 11.250.000 »	
Au Conseil d'administration : 10 % sur Fr. 8.333.333 33 . . . . .	833.333 33	
Solde à reporter au Crédit du compte de Profits et Pertes pour l'Exercice 1913. . . . .	Fr. . . . .	15.836.432 78

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

SUCCURSALES

COMITÉS CONSULTATIFS

AMSTERDAM	MM. G. M. BOISSEVAIN.
	P. W. SCHOLTEN.
	C. H. VAN TIENHOVEN.
BRUXELLES	MM. CH. BALSER.
	JULÈS JADOT.
	A. LÉON.
	C <sup>te</sup> d'OUTREMONT.
GENÈVE	MM. A. CHENEVIÈRE.
	J. ODIER.
	G. PICTET.
	E. SAUTTER.

DIRECTEURS  
ET FONDÉS DE POUVOIRS

DIRECTEUR . . . . .	M. J. G. SIEGERS.
SOUS-DIRECTEUR . . . . .	M. M. H. GODSCHALK
FONDÉS DE POUVOIRS	MM. J.-B. HERT j <sup>or</sup> .
	J. VAN VELSEN.
DIRECTEUR . . . . .	M. Chev. R. de BAUER.
DIRECTEUR ADJOINT . . . . .	M. L. BAUER.
SOUS-DIRECTEURS . . . . .	MM. H. RULOFFS.
	ROBERT DE BAUER.
FONDÉS DE POUVOIRS	MM. A. ORTMANS.
	E. BASTADY.
DIRECTEUR . . . . .	M. A. ROCH.
SOUS-DIRECTEUR . . . . .	M. C. G. AUBERT
FONDÉ DE POUVOIRS . . . . .	M. G. ROCH.

